



**ACNUSA**  
AUTORITÉ DE CONTRÔLE DES NUISANCES AÉROPORTUAIRES

**2000 > 2020**

20 ans de l'Autorité de  
contrôle des nuisances  
aéroportuaires

**Colloque à l'Assemblée  
nationale**

**Discours d'ouverture du président**

Mardi 7 janvier 2020

## **DISCOURS DE GILLES LEBLANC, PRESIDENT DE L'AUTORITE DE CONTROLE DES NUISANCES AEROPORTUAIRES**

Mmes et MM les ministres, parlementaires, présidents et directeurs, chers collègues et amis.

Je suis heureux que nous soyons si nombreux à nous retrouver ici, à l'Assemblée nationale, pour célébrer les 20 ans de l'Autorité de contrôle des nuisances aéroportuaires. J'excuse bien sûr celles et ceux qui n'ont pu nous rejoindre cet après-midi.

Je vous souhaite tout d'abord une bonne année 2020.

Il y a 20 ans, Jean-Claude Gayssot, alors ministre de l'Équipement, des Transports et du Logement a pris l'initiative du projet de loi, rapporté par Jean Pierre Blazy, qui porta création de cette Autorité d'abord consacrée aux nuisances sonores. Il s'agissait de créer une Autorité administrative indépendante, garante de la volonté de réduire et de compenser, en Ile de France comme en région, les nuisances liées aux activités aéroportuaires, au premier rang desquelles le transport aérien.

10 ans plus tard, la loi du 12 juillet 2010, dite Grenelle II, à laquelle Chantal Jouanno alors Secrétaire d'Etat chargée de l'Ecologie a activement participé, a élargi les compétences de l'Autorité aux pollutions atmosphériques, sur et autour des aéroports.

Au fil des années, l'Autorité de contrôle des nuisances aéroportuaires a su s'affirmer grâce à la qualité de son travail collégial, à ses prescriptions techniques en matière de mesure des émissions, à ses avis et ses recommandations. Elle a régulièrement exercé ses pouvoirs de sanction de manière indépendante et impartiale pour faire de mieux en mieux respecter les règles fixées localement par arrêtés ministériels.

La première table ronde reviendra sur la genèse de l'ACNUSA et l'élargissement de ses missions à tous les champs de l'environnement et de la santé. Elle permettra de débattre des progrès réalisés en 20 ans, des difficultés rencontrées pour satisfaire aux attentes grandissantes, du dialogue indispensable avec les représentants des populations les plus impactées, du temps nécessaire pour faire aboutir concrètement certaines mesures dans les territoires.

Nous avons souhaité, pour les 20 ans de l'Autorité, changer d'identité visuelle. Ce changement est pour nous l'occasion d'affirmer plusieurs choses qui tiennent à cœur aussi bien des dix membres du collège et des sept membres associés, que de l'équipe permanente :

La première marque notre désir de travailler tous ensemble pour aller plus loin dans le progrès économique, social et environnemental ;

La deuxième traduit notre engagement pour la planète et ses habitants : le bleu et le vert sont les couleurs de ces 20 ans, de la Terre vue du ciel, de l'environnement préservé ;

Le 7 janvier 2020

La troisième souligne notre volonté de prévenir les manquements et de contribuer à forger des réponses collectives pour trouver localement des voies permettant de réduire les nuisances.

La France est le berceau de l'aviation ; elle est une grande puissance de l'industrie aéronautique et de l'espace. Elle est aussi la 1ère destination touristique du monde. Elle est particulièrement engagée pour l'environnement, la santé et le climat. Pour résoudre les contradictions apparentes entre le développement économique et social des activités aéroportuaires et les exigences environnementales, nous avons à changer de paradigme. Thomas Juin, notre grand témoin, parle même de ruptures.

La seconde table ronde sera consacrée à l'expression des attentes sociétales d'aujourd'hui. A la recherche, à l'échelle de chacune des métropoles, d'une approche réellement équilibrée entre les activités aéroportuaires et le respect de l'environnement, de la santé des populations et du climat. Elle traitera des actions concrètes pouvant d'atteindre des résultats conformes à nos engagements locaux, nationaux, communautaires et internationaux.

La priorité de l'aviation civile a été, au cours des dernières années, la sécurité et la sûreté du transport aérien. Au cours des prochaines années, elle sera l'environnement, la santé et le climat. L'enjeu est aujourd'hui de rendre le transport aérien soutenable.

L'Autorité entend jouer pleinement le rôle qui lui a été confié, en œuvrant avec chacune des parties prenantes en faveur d'une réduction nette des nuisances et de la compensation des impacts, notamment de ceux subies par les populations riveraines, souvent parmi les plus défavorisées de nos grandes métropoles. Il en va de la durabilité du secteur.

Je remercie Madame la ministre de la Transition écologique et solidaire, Elisabeth Borne, qui a accepté de placer cette manifestation sous son haut patronage. Elle nous rejoindra en fin de journée avec une feuille de route qui, je l'espère, donnera confiance à chacun dans notre capacité collective à surmonter les difficultés rencontrées sur et autour des grands aéroports français.

Cette manifestation est l'occasion de rassembler toutes les parties prenantes du secteur, et, vous l'avez bien compris, de renforcer les relations que les membres du collège de l'Autorité s'efforcent de tisser avec chacun d'entre vous.

Je remercie chaleureusement chacune et chacun des douze intervenants qui nous font le plaisir de participer aux deux tables rondes de cet après-midi. Je remercie aussi le président de l'Union des Aéroports français et francophones associés qui pourra intervenir à tout moment pour porter la parole des aéroports, y compris de ceux que nous pourrions oublier. Je pense là tout particulièrement à ceux des territoires ultramarins.

Je laisse maintenant la parole à Denis Cheissoux, qui modérera ces deux tables rondes.

Je vous souhaite d'excellents échanges.